

Les biens communaux

L'ANCIENNE MAIRIE

Située au centre de MEGEVE dans un bâtiment qui jusqu'au 22 juin 1902 était en indivision entre les communes de MEGEVE et DEMI-QUARTIER. A cette date, il fut partagé : la partie levant fut attribuée à MEGEVE et la partie couchant à DEMI-QUARTIER.

Au rez-de-chaussée se trouvent des locaux commerciaux sur 2 niveaux loués à la société *Façonnable*.

Au premier étage se trouvent la salle du conseil municipal et une salle de réunion. Les deuxième et troisième étages abritaient le secrétariat de la mairie. Ces deux derniers étages sont actuellement occupés par le service Culture de la Mairie de Megève.

Des travaux de transformation ont été réalisés en 1993 pour 1.150.000,00 F (soit 175 316,36 €). La toiture a été refaite en 1999 pour 243.000,00 F (soit 37 045,11 €).



L'ANCIEN GARAGE COMMUNAL DEVENU LA NOUVELLE MAIRIE EN ETRAZ

Construit en 1973 au lieu-dit « La Carrière » sur une parcelle de terrain achetée au Domaine (Etat).

Suite à des travaux de rénovation de l'existant et une extension de l'ancien garage, se trouve la nouvelle Mairie de Demi-Quartier.



LE GARAGE COMMUNAL ET LES LOGEMENTS DE LA CARRIERE

Construit en 1993 sur une parcelle de terrain achetée à l'Etat le 19 juillet 1988 pour 725.000,00 F (110 525,53 €), cet ensemble comprend :

- deux bâtiments de sept appartements locatifs chacun (six F4, six F3 et deux F2).
- un garage communal de 280 m²

Le coût total de l'ensemble a été de 10.800.000,00 F (soit 1 646 449,38 €).



LE SILO A SEL



Destiné au stockage du sel de déneigement des communes de COMBLOUX et DEMI-QUARTIER, ce hangar vient d'être déplacé devant l'atelier des services techniques à Etraz, en raison de la construction de la Mairie.

LES RESERVOIRS

- * Fontaine Désir
- * Vauvray
- * Le Cropt



LA FERME D'ORMARET

Par ordonnance prise par le Président de la République le 26 août 1912, les biens qui appartenaient à l'Eglise ont été attribués aux communes de MEGEVE (4/5è) et DEMI-QUARTIER (1/5è).

Le 23 novembre 1985, les deux communes se sont partagés ces biens. DEMI-QUARTIER est devenue propriétaire de la ferme d'Ormaret. L'ensemble comprend :

- un bâtiment agricole avec habitation
- 5 ha 05 a 35 ca de terrain, en bordure de la Route de la Plate.

La toiture et les façades ont été refaites en 1999 pour 245.000,00 F (soit 37 350 €).

Actuellement, un bail rural est en cours pour occupation des terres et des locaux pour les bêtes (98 a 59 ca).

Autres terrains loués :

- * 28 a 93 ca au lieudit « Pierre Morte » ;
- * 83 a 56 ca aux lieudits « Le Plan, La Plate et Les Chênes » ;
- * 1 ha 15 ca 95 a aux lieudits « Chatelard, La Blanche et Pierre Morte » ;
- * 73 a 6 ca aux lieudits « La Côte Pugin et Les Bédales ».



LA FERME DU FEUG

Située sur la commune de COMBLOUX, cette propriété a été léguée à DEMI-QUARTIER par Monsieur Jean-Baptiste MAILLET-CONTOZ le 26 juillet 1849.

Elle comprend :

- deux appartements de 86.36 m² et 69.50 m² rénovés en 2009/2010 et loués actuellement.
- un garage utilisé par les services techniques de 100 m² environ construit en 1976
- diverses parcelles de terrain d'une contenance de 3 ha 46 a 95 ca, actuellement louées.

ALPAGE DES ESSERTONS



Propriété de la commune de Demi-Quartier depuis le 1^{er} janvier 2020, suite au partage des biens du CCAS de Megève avec la commune.

Situé 575 chemin de la Berthe à Demi-Quartier, le domaine comprend un chalet d'alpage, une grange et 12 ha de terres.

Il fait l'objet d'une convention pluriannuelle de pâturage.

LE HANGAR DU FEUG

Ce bâtiment de 102 m² situé sur la route du Feug à Combloux, abrite du matériel des services techniques et a été agrandi en 2019 sur une surface de 50 m².

La partie agrandissement a été mise à disposition de l'Association Intercommunale de Chasse de Rochebrune par une convention de 5 ans renouvelable tacitement avec un loyer annuel modique.



LES CHAPELLES / LES ORATOIRES

Chapelles

Les chapelles appartiennent aux habitants des hameaux et sont entretenues par la commune.

Elles sont situées : Crétêts, Petit-Bois, Chozeaux, Vauvray



Oratoires

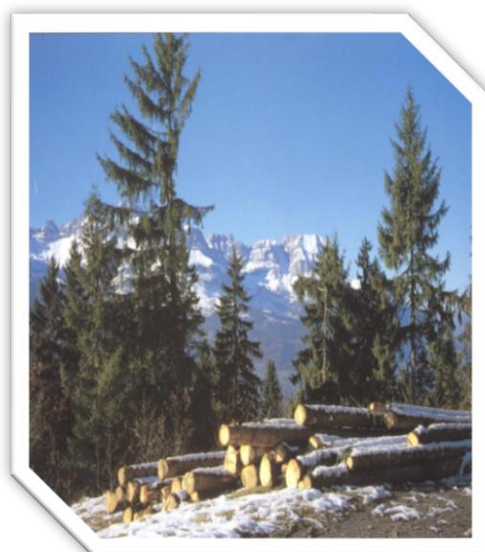
On dénombre 9 oratoires sur la commune :

- La Demi-Lune
- Les Essertons
- Les Berthelets (2)
- Odier
- Les Crétêts (2)
- Crêt Jacquet
- Petit-Bois

LES FORETS

La commune est propriétaire de :

- 50 ha 83 a 02 ca de forêt et de landes à Bornand
- 8 ha 38 a 54 ca de forêt à Beauregard
- 14 ha 76 a 16 ca de bois et landes aux salles
- 2 ha 57 a 42 ca de bois à la Ravine achetés en 1996.



LES LOGEMENTS COMMUNAUX DE LA PLATE ET LA CARRIERE



La commune est propriétaire de 4 bâtiments de logements locatifs :

1°) La Carrière - Route d'Etraz : En bordure de la voie communale, deux bâtiments à usage locatif, construits en 1992 et 1993 comprenant chacun 7 appartements avec garages (du T2 au T4) avec parking souterrain.

2°) La Plate - Route de la Plate : Au lieu-dit « La Plate », deux bâtiments construits en 2005 et comprenant chacun 5 appartements (du T3 au T4)

Les logements sont attribués par une commission communale. Ils sont accessibles à tous, sans condition de salaire.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande auprès du Secrétariat de la mairie.



LA CROIX DE SAVOIE

Ancien hôtel acheté en 2012 par la Commune de Demi-Quartier.

Suite à un bail emphytéotique signé le 13 mars 2013 avec un bailleur social : l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie

Cet organisme s'est chargé de réaliser et de financer les travaux de réhabilitation de ce bâtiment.

Actuellement c'est Haute-Savoie Habitat qui gère entièrement la location des 6 logements sociaux (5 T3 et 1 T4) dont les surfaces habitables varient entre 55 m² et 71 m².

Afin de bénéficier d'un logement social, le revenu fiscal de référence des futurs locataires ne doit pas dépasser un certain plafond.

